

Tél 01 60 60 30 74 Courriel Ce.0770108z@ac-creteil.fr	Primaire	1^{er} trimestre	Date Le 06/11/2020 De 18h00 à
Directeur/trice	<input type="checkbox"/>	Mme Coutinho	
IEN ou son représentant	<input type="checkbox"/>	Mme Moughamir	
Enseignant(e)s de l'école	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Perez Séverine <input checked="" type="checkbox"/> Mme Da Silva Sofia <input checked="" type="checkbox"/> Mme Joas Agathe <input checked="" type="checkbox"/> Mme Fontaine Cloé <input checked="" type="checkbox"/> Mme Debril Margaux <input checked="" type="checkbox"/> Mme Dugage Laetitia <input checked="" type="checkbox"/> Mme Burle Laurence <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Membres du RASED	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DDEN	<input type="checkbox"/>		
Parents élus	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Lours Florence <input checked="" type="checkbox"/> Mme Grondin Stéphanie <input checked="" type="checkbox"/> Mme Merzoug Myriam <input checked="" type="checkbox"/> Mme Kamayengue Nina Ricci <input checked="" type="checkbox"/> Mme Breuiller Vanessa <input checked="" type="checkbox"/> Mme Vallot Mélanie <input checked="" type="checkbox"/> Mme Ménard Elodie <input checked="" type="checkbox"/> Mme Le Corre Delphine <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Le maire ou son représentant	<input checked="" type="checkbox"/> M Auzet		
Conseiller municipal	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Padua		
Autres membres invités	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Absent(es) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Absent(es) excusé(es) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

Président(e) de séance : Mme Coutinho	Secrétaire de séance : Mme Perez
--	-------------------------------------

ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école

Rôle des parents d'élèves élus :

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative.

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Modalités de fonctionnement du conseil d'école

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret.

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:

a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;

b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;

c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;

d) Les activités périscolaires;

e) Le liaison avec le périscolaire

f) L'hygiène scolaire;

g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement

h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;

6° Donne son accord

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Les parents d'élève élus doivent proposer les points qu'ils souhaitent ajouter à l'ordre du jour au plus tard dix jours avant la date butoir du conseil d'école.

Ces points seront étudiés par la directrice qui se réserve le droit de les aborder soit au conseil d'école soit lors d'un entretien s'ils ne relèvent pas du conseil d'école.

Résultats des élections de parents d'élèves 2019/2020 :

Nombre d'inscrits	234
Nombre de votants	64
Nombre de votes blancs ou nuls	9
Nombre de suffrages exprimés	55
Taux de participation	27,35%

Sont titulaires : Mme Menard Elodie, Mme Breuiller Vanessa, Mme Vallot Mélanie, Mme Kamayengue Libengue Nina Ricci, Mme Grondin Stéphanie, Mme Merzoug Myriam, Mme Lours Florence,
Est supplément : Mme LE CORRE Delphine

Organisation pédagogique de l'école

Effectifs :

Enseignante	Effectifs par niveau	Effectifs de classe
Mme PEREZ	PS	29 (30 en janvier)
Mme DA SILVA	MS	24
Mme JOAS / Mme FONTAINE	GS	20
Mme DEBRIL	16 CP 7 CE2	23
Mme DUGAGE	CE1	21
Mme BURLE	10 CE2 13 CM1	23
Mme COUTINHO/ Mme FONTAINE	6 CM1 17 CM2	23

A l'heure actuelle, nous ne pouvons vous fournir un effectif prévisionnel pour la rentrée 2021.

PS chargés car la troisième classe de maternelle est à l'étage et il n'était pas envisageable de faire monter des PS à l'étage (pas de sanitaires adaptés et un dortoir au rez de chaussée).

CP/CE2 pour privilégier le CE1 pur car les élèves de CP de l'an dernier ont connu le confinement et il y a de grandes disparités au niveau des apprentissages. De plus un CP/CE2 est plus facile à gérer qu'un CP/CE1 au niveau de l'autonomie.

A la rentrée il est prévu, pour l'instant, 14 élèves en PS.

2. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

Présentation du nouveau règlement intérieur et de la charte de la laïcité

Les jouets de la maison ne sont pas autorisés.

Les téléphones ainsi que les montres connectés des élèves doivent être éteints dans le cartable et l'école décline toute responsabilité.

Présentation de la charte de l'adulte accompagnateur

Voté à l'unanimité

3. Sécurité et hygiène

Exercice d'évacuation n°1

Cet exercice a eu lieu le 18 septembre 2020 à 9h00. Il a duré 1min 50. Il y a deux points de rassemblement : un dans la cour vers la rue Frédéric Sarazin et un autre vers le parking de l'école. Les CP/CE2 ainsi que les GS descendent par l'escalier de secours.

PPMS et PPMS Attentat

Le PPMS et le PPMSA ont été révisés lié à l'accès de nouvelle pièce. L'ouverture d'une septième classe a engendré quelques changements. L'exercice du PPMA n'a pas eu lieu dans le climat sanitaire actuel, il a été reporté. Nous sommes en attente d'une date. L'exercice du PPMS risques majeurs aura lieu à une date inconnue à partir de janvier sur déclenchement de l'inspection.

Le Protocole sanitaire

Présentation du protocole sanitaire

Les élèves ne sont jamais brassés, chaque classe à son espace en récréation, lors des accueils du matin et du midi. A la cantine, mangent au premier service les PS, MS, CM1/CM2 et au deuxième service les autres classes.

Les tables sont désinfectées entre chaque service. Il n'est pas possible de séparer les enfants lors de la garderie du matin et du soir comme dans le bus car la municipalité ne peut pas organiser 7 garderies différentes et le conseil général, 7 tournées de bus. Le maire en a informé les parents par courrier.

2 sorties sont mises en places pour limiter le brassage des élèves.

Le port du masque est obligatoire pour les enseignants et autres personnels, et pour les enfants à partir du CP à tout moment sauf en sport où il y a un protocole spécial : 2 m entre chaque élève. Le protocole est indiscutable, il n'y aura aucune dérogation sauf sur attestation du médecin.

Le masque est interdit en maternelle.

Grand Paris Sud a fourni des masques qui ont été distribués aux enfants d'élémentaire : 7 masques jetables.

Les classes sont aérées le matin avant l'arrivée des élèves, aux récréations et au moment de la cantine.

Si nous sommes avertis d'un cas positif, les parents seront prévenus mais nous ne communiquerons pas l'identité de l'élève.

Si un enfant ou un des membres de la famille est positif, l'élève sera autorisé à revenir à l'école 7 jours après l'arrêt des symptômes.

Les enfants de moins de 11 ans ne sont jusqu'à présent pas considérés comme cas contact.

Sécurité : pas de renforcement des services de police aux abords de l'école suite aux attentats.

Journée en hommage à Samuel Paty :

En cycle 3, un travail a été fait autour la charte de la laïcité avec reprise des affiches faites l'année dernière.

Mme Burle a laissé les élèves s'exprimer pour soulever les malentendus et faire un recadrage.

Cycle 2 : Les faits ont été repris de façon très simple et le vocabulaire choquant n'a pas été utilisé. Des affiches vont être réalisées autour de la liberté et des symboles de la République. L'accent a été mis sur le vivre ensemble.

Cycle 1 : En GS, les élèves ont travaillé sur le respect de la différence et en MS sur les symboles de la République avec apprentissage de la Marseillaise. En PS, le sujet n'a pas été abordé.

4. Présentation des orientations du projet d'école et des différents

Le projet d'école est semblable à celui de l'an passé. Dans les axes déjà présents, des actions liées aux émotions, à l'éducation Civique et morale ont été renforcées. L'exposition des photos de Steeve Mac Curry va être un support.

5. Vie de l'école

Les activités régulières Natation pour les CE1, CE2 et CM2

Les aides spécifiques : Renforcement des APC. Les groupes ont été constitués dès la rentrée et les enseignantes ont assuré 4 séances par semaine lors de la première période. Les séances sont passées à 3/semaine pour la deuxième période.

Suivi en cas de distanciel : Mise en place d'un ENT par classe relié à l'ENT de l'école

Le carnet de suivi, le LSU : Nous espérons pouvoir recevoir les parents fin janvier, début février en fonction des conditions sanitaires

Les relations avec les familles : rdv par le cahier de correspondance, mail. Les rendez-vous sont maintenus

Les enseignantes de CP et CE1 ont reçu tous les parents pour la remise des évaluations nationales dont les résultats sont en progrès malgré le confinement.

Les sorties ne sont pour l'instant pas envisageables à cause de protocole sanitaire et du plan vigipirate renforcé.

6. Coopérative.

Achat de matériel pédagogique pour tous les cycles

Reste 1423€

Les programmes sont par cycles (cycle 1 : PS, MS et GS, cycle 2 : CP, CE1 et CE2, cycle 3 CM1 et CM2). Nous essayons de mettre en place des progressions par cycle ainsi que l'utilisation d'outils communs qui demandent un investissement d'un point de vue matériel (ex : la même méthode d'apprentissage de l'anglais du CP au CM2).

L'école a investi dans des rallyes lecture pour les élémentaires.

La photo de classe est prévue pour le mois de mars.

7. Lien avec le périscolaire

Protocole sanitaire a été étroitement mise en lien avec le périscolaire pour respecter au mieux la limitation du brassage. Cela a pu s'effectuer à l'exception du transport scolaire et de la garderie.

8. Petits Travaux

Aménagement de la bibliothèque en classe du 2^{ème} étage : lumière, tableau

Le Wi Fi a été installé.

La fibre est en cours d'installation.

Les classes de maternelle ont été équipées en mobilier.

Un parking réservé aux enseignants est en cours d'aménagement et libérant ainsi des places pour les parents sur les autres parkings.

Prévision d'installation de vidéoprojecteur (un à deux par an) dans les classes d'élémentaire.

A prévoir : Réparation de la poignée de fenêtre de Mme Burle, porte donnant sur la cour intérieure qui ne ferme plus et dont l'état se détériore, la vitre de la salle de motricité cassée.

Réponse de la mairie :

Poignée de Mme Burle : L'entreprise qui s'était engagée à y remédier n'a pas donné suite.

Les portes donnant sur la cour de récréation sont défectueuses. L'entreprise qui a fait les travaux a déposé le bilan et la garantie décennale n'est plus valable. Des devis sont en cours pour faire appel à une autre entreprise.

La vitre de la salle de motricité devrait être changée cette semaine.

9. Dates et horaires des prochains conseils d'école

Mardi 9 mars 2021 à 18h

Mardi 22 juin 2021 à 18h